



F3SCT et CSE

Notre compte rendu des instances

COMPTE RENDU CSE et F3SCT de mars 2026

HORAIRES DES ADMISSIONS LES WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS

Un projet de réorganisation avait été présenté au dernier CSE mutualisant les équipes des admissions et du standard les week-ends et jours fériés. Entre une situation inconfortable pour les agents du standard et des besoins relatifs pour les admissions, SUD avait proposé l'horaire suivant pour l'ouverture des admissions : 09h-12h et 13h-17h. Après une période de test, cela ne pose a priori aucun problème quand au fonctionnement de l'hôpital. Cette nouvelle organisation est donc adoptée.

PROJET MÉDICO SOIGNANT PARTAGÉ : FILIÈRE SOINS PALLIATIFS

Présentation de la filière soins palliatifs sur le GHT

L'objectif est d'offrir à la population le meilleur accès possible aux soins palliatifs pour les patients nécessitant cette prise en charge grâce aux équipes mobiles, aux lits identifiés et à l'HAD. De plus, une unité de soins palliatifs va ouvrir au CH de Remiremont d'ici quelques semaines. SUD vote POUR ce projet.

CYCLES DE TRAVAIL EHPAD CÈDRE BLEU

Plusieurs cycles nous sont présentés par l'encadrement, après un travail fait auprès des équipes qui ont pu émettre leurs souhaits et préférences.

- Cycle des AS et ASH aux soins : une période de test sur 6 mois est mise en place. Cependant, SUD précise que si ce test avec l'amplitude horaire de 12h convient aux agents, il faudra revoir le cycle car il est supérieur à 12 semaines (limite imposée par la réglementation)
- Cycle pour les IDE : SUD propose une modification du cycle présenté pour le rendre conforme à la réglementation : le JC de la semaine 3 serait déplacé sur la semaine 5 (ce qui permet de surcroit d'avoir un week-end de 3 jours semaine 3). SUD vote POUR avec cette modification.
- Cycle des ASH bionettoyage et restauration : POUR le cycle.

HORAIRES DES ASH DU BLOC OPÉRATOIRE

Horaire déjà en test...

Il correspond à la demande des agents et aux besoins du service.

SUD vote POUR

RETOUR SUR L'OUVERTURE DE LA MÉDECINE POLYVALENTE POST URGENCE

Service ouvert en janvier 2026 qui a vocation à se développer. Actuellement 11 lits, avec une équipe médicale restreinte, mais avec des renforts en perspective. Des démarches sont en cours pour pouvoir accueillir des internes.

POLITIQUE DE REMPLACEMENT

Le DRH nous expose un schéma résumant la politique de remplacement sur le CHED.

SUD vous résume les grandes lignes :

- Pour une absence courte (inférieure à 2 semaines) le remplacement interne au service est privilégié.
- Pour une durée moyenne (supérieure à 2 semaines) à longue (supérieure à 1 mois) il y aura une chronologie des modes de remplacement avec des validations par les cadres supérieures et/ou DRH : remplacements externes au service, agents en déficit d'heures, pool de remplacement, hublo, CDD, intérim.
- Le taux de remplissage du service est également pris en compte pour la gestion des remplacements. SUD déplore que la charge en soins n'apparaisse pas dans ce schéma. Le fonctionnement d'un service ne peut pas se résumer à un taux de remplissage... nous soignons des humains, pas des tableurs excel...

La direction nous assure que ce sont des grandes lignes et que systématiquement les absences et leurs remplacements sont étudiés et réévalués au cas par cas.

CALENDRIER DES PROJETS DU SYSTEME D'INFORMATION

Présentation du calendrier des projets et de leurs déploiements. Certains projets ne concernent que le CHED, d'autres plusieurs établissements.

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Le temps est venu de revoir les LDG du CHED. Une première réunion a déjà eu lieu.

Les LDG fixent la stratégie en terme de ressources humaines, les orientations en matière de promotion... Exemple concret : elles fixent les délais et les conditions pour passer d'un CDD à un CDI puis à la stagiairisation. Vos représentant-e-s SUD se préparent à négocier au mieux dans l'intérêt des agents.

CRÉATION D'UN DEUXIEME POSTE DE SECRÉTAIRE DE NUIT AU SAU

Abordée depuis longtemps par SUD, cette question revient à l'ordre du jour.

Pour SUD il n'y a pas de doute : un agent chargé de la sécurité incendie et aux personnes (personnel et usager) est indispensable, **ET** il y a besoin de deux agents administratifs la nuit pour gérer les admissions, la téléphonie, les rappels d'astreintes, codes rouges, et tout le travail administratif. Il est inadmissible que l'agent administratif de nuit ne puisse même pas s'absenter de son poste de travail pour aller aux toilettes et prendre une pause repas pendant ses 12h de travail de nuit !

LOI PRADAL

SUD questionne la direction sur la possibilité de l'employeur à porter plainte à la place du professionnel agressé, avec son consentement écrit.

Le DRH nous répond que lorsque cela est nécessaire, la direction informe les agents des possibilités qui s'offrent à lui. La protection fonctionnelle avec les services d'un avocat est proposée aux agents. A l'heure actuelle aucun agent n'a demandé à la direction d'aller porter plainte à sa place.

SUD vous rappelle que lors d'un dépôt de plainte, vous pouvez demander à ce que votre adresse personnelle n'apparaisse pas et soit remplacée par l'adresse du CHED. Cependant, la plainte doit être déposée en votre nom.

F3SCT : VISITES DE L'UCPA, SITES DE GOLBEY ET EPINAL

Visite de l'Unité Centrale de Production Alimentaire dans le cadre de nos missions concernant la sécurité et les conditions de travail des agents. Ces visites se sont déroulées avec des membres de la F3SCT, du service de santé au travail et du service qualité.

Ces visites ont permis de mettre en avant des risques liés à la manutention de charges lourdes, des postures contraignantes, une cadence élevée, à la maintenance quasi inexistante de certains équipements...

F3SCT : COMMUNICATION TRANSMISE AUX PERSONNELS EN ARRÊT MALADIE

La direction enverra un courrier aux agents arrivant en fin de droit. Ce courrier fera le point sur leur situation administrative parfois complexe pour mieux anticiper et éviter des situations catastrophiques.

F3SCT : SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS

- En radiologie : SUD avait demandé il y a plusieurs mois une adaptation du plan de travail du scanner 1 et des équerres devaient être remplacées. L'idéal aurait été de le faire lors du changement du scanner, ce qui n'a pas été le cas. Bonne nouvelle pour les agents qui vont enfin pouvoir aller d'un bout à l'autre de la console sans y laisser un genou : les équerres seront changées lors d'un arrêt du scanner prévu le 2 juin...
- Au bloc d'endoscopie : le 19 mars : suite des travaux pour les bacs du local de stérilisation.
- Urgences : installation de bornes de rechargement pour les téléphones portables. Demande de SUD il y a plusieurs mois. Il reste à définir les emplacements côté salle d'attente et côté soins. La question se pose aussi pour l'installation de ce genre de dispositif dans le hall principal du CHED.
- Téléphones des travailleurs isolés : encore des tests techniques à faire et changement de certains téléphones à effectuer. Deux téléphones seront achetés pour faire les tests avant équipement de l'ensemble des agents concernés (brancardiers)

F3SCT : PAPRI Pact

Programme Annuel de Prévention des Risques et d'Amélioration des Conditions de Travail. C'est un document obligatoire où sont définies les actions de prévention à réaliser dans l'année à venir, dans le but d'agir sur les risques professionnels identifiés.

La présentation effectuée en instance est issue du groupe de travail "Accident de Travail". La direction doit désormais définir le PAPRI Pact comme l'exige la réglementation : avec des mesures précises et leurs conditions d'exécution, des indicateurs de résultat ainsi que l'établissement d'un budget prévisionnel.

SUD est CONTRE : il est du rôle de la direction de nous présenter les actions à mener et d'établir un budget prévisionnel. Chacun son rôle, chacun son travail et ses responsabilités.

F3SCT : COMPTE RENDU D'AUDIT RPS ET ENQUÊTE

Présentation par le service de santé au travail d'un audit Risques Psycho Sociaux au sein du service sécurité. Le résultat d'enquête de la psychologue du travail concernant la réanimation a également été présenté. Les équipes concernées ont eu ce compte rendu.

F3SCT : POINT SUR LES SECRETARIATS MÉDICAUX

SUD a demandé à inscrire ce point à l'ordre du jour pour parler de l'ergonomie et des conditions de travail dans les différents secrétariats.

Dans l'ensemble des secrétariats un travail d'ergonomie est à faire. SUD avait déjà sollicité Mme Clément (infirmière du travail) pour une première étude sur certains secrétariats.

Point plus précis concernant le secrétariat de gynécologie : nouvelle organisation du parcours patient qui pourrait donner l'impression que tout a été fait dans la précipitation : aucune confidentialité, une salle d'attente créée avec des claustres qui ne tiennent pas, une autre ouverte sur un service d'hospitalisation... tout ou presque est à revoir !

Concernant les urgences : changement de vitre qui décuple les courants d'air. A ce sujet l'ouverture des deux portes d'entrée "côté valides" doit être modifiée pour créer un sas et éviter les courants d'air. La fenêtre en verre sécurit fendue à l'installation doit être changée sous peu.

Concernant les conditions de travail, SUD aborde en instance et donc de manière officielle les difficultés relationnelles avec l'encadrement qui créent un environnement de travail délétère pour la santé des agents. Un audit est prévu. SUD demande des précisions : le devis a été validé et l'audit devrait bientôt commencer. Nous encourageons l'ensemble des agents à répondre aux questions et à faire remonter **toutes** les difficultés rencontrées.



Syndicat SUD Santé Sociaux CH Emile Durkheim
syndicat.sud@ch-ed.fr Poste 23909 - 03.29.68.39.09